

Décision 02-D-56 du 17 septembre 2002

relative à des pratiques mises en œuvre par la société Apple dans le réseau de la distribution de ses produits et des produits associés

Posted on: 30 septembre 2002 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Société Alexandre William Setruck (AWS)

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Apple Computer France

Lire

le texte intégral de la décision

44,97 Ko